

Une chaire Dom Lambert Beauduin à l'Institut supérieur de Liturgie de Paris

L'Institut supérieur de Liturgie de Paris vient d'être officiellement approuvé par le Saint-Siège. L'occasion a paru bonne aux fondateurs — le Centre de Pastorale Liturgique et l'Abbaye du Mont César — pour ériger une chaire sous le nom de Dom Lambert Beauduin. Les liens personnels qui les rattachent au grand promoteur du mouvement liturgique les autorisent à se considérer comme ses héritiers spirituels. En fondant l'Institut de Paris en 1956, ils n'ont fait d'ailleurs que reprendre un vieux projet de Dom Beauduin, déjà ébauché en 1911.

Ils souhaitent donc dédier à sa mémoire une chaire de cours spéciaux, qui serait occupée successivement par les meilleurs liturgistes, de quelque nationalité qu'ils soient. Cette initiative ne pouvait être prise avant que l'Institut reçoive son statut définitif. Maintenant que c'est chose faite, le directeur et les membres du Conseil se permettent de solliciter l'aide des amis, disciples et admirateurs de Dom Lambert Beauduin pour mener à bien cette entreprise et rassembler les fonds qui assureront la permanence de cette chaire. Ils profitent également de l'occasion pour attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent au mouvement liturgique sur l'Institut Supérieur de liturgie qui a assumé depuis 1956 la formation des futurs professeurs de liturgie des séminaires.

Pour le Conseil : B. BOTTE, O. S. B., directeur.

Compte-chèque : Paris 12792.45
Centre de Pastorale Liturgique,
11, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine